

In: *Quaderni del Dipartimento di Linguistica (Unical)*, 24, 2006: 93-116.

**PRATIQUES ET REPRESENTATIONS LINGUISTIQUES EN CONTEXTE MULTILINGUE
LE CAS DES BERBERES EN BELGIQUE**

MENA LAFKIOUI

Università della Calabria – Ghent University

Dans des contextes multilingues, tels que ceux des Berbères en Belgique, les différentes langues en usage n'ont pas le même statut sociolinguistique et les mêmes fonctions socioculturelles. Dans le présent article, les questions suivantes sont centrales¹ :

- Quelles sont les pratiques linguistiques des différentes générations de cette communauté ?
- Quelles sont les représentations qu'ils ont de ces langues en question ?

Actuellement, la Belgique compte au moins trois générations d'immigrés berbères. La « première génération » est celle des Berbères nés en Afrique du Nord et immigrés soit à un âge déjà bien avancé (les parents et les jeunes) soit à un âge très jeune (les enfants). La « deuxième génération », par contre, est constituée par des Berbères nés en Belgique. Les enfants de ces derniers font partie de la « troisième génération »².

¹ A propos de ce sujet, voir également : M. Lafkioui, « Les Berbères et leur langue : le cas des immigrés berbères en Belgique », *Attitudes, Représentations et Imaginaires en Afrique*, Paris, L'Harmattan/Langues'O, 1998 : 119-130 ; M. Lafkioui, « Représentations linguistiques et identité des jeunes marocains en Belgique », *Proceedings of the 7th International Conference on Pragmatics* (Budapest, du 7 au 14 juillet 2000), 2000 ; M. Lafkioui, « Constructing identities through and with oral discourse. The case of Moroccan youth in Belgium », *Writing Europe 2001 : Migrant Cartographies. Cultural Travellers and New Literatures* (Merolla D. & S. Ponzani), Harrosowitz, 2005.

² Sur l'immigration marocaine en Belgique, voir entre autres N. Bensalah, *Familles turques et maghrébines aujourd'hui. Evolution dans les espaces d'origine et d'immigration*, Louvain-la neuve, Academica, 1994 ; F. Bundervoet, *Vreemd in Vlaanderen*, Brussel, Koning Boudewijstichting, 1981 ; M.-F. Cammaert, *Migranten en thuisblijvers : een confrontatie*, Leuven, Universitaire Pers Leuven, 1985 ; M.-F. Cammaert, « De Nador à Bruxelles », *Tribune Immigrée*, 30/31, 1989 : 16 - 20 ; M.-F. Cammaert, « Un marocain peut cacher un berbère » - *Echec à l'échec*, 80, 1991 : 6 ; A. De Poorter, Des enfants marocains dans un quartier populaire de Bruxelles, *Service Social*, 6, 1982 : 284-295.

Les Berbères dont il est question ici sont d'origine marocaine, et plus précisément de la région du Rif (Maroc du Nord). Ce choix est fondé sur le fait que la plus grande communauté marocaine en Belgique est rifaine.

1. Pratiques linguistiques des Berbères en Belgique

Tout d'abord, deux aspects de la situation linguistique belge méritent d'être soulignés : le bilinguisme « néerlandais/français » ; la variation des néerlandais et des français parlés à quoi s'oppose l'hégémonie du néerlandais et du français institutionnels.

a. Pratiques linguistiques des Berbères de la première génération

I. Parmi les premiers Berbères arrivés en Belgique et généralement recrutés pour des travaux manuels lourds (mines, métallurgie,...), très peu ont pu profiter d'une instruction scolaire élevée. La plupart n'a pas dépassé le niveau d'école coranique où le berbère est utilisé pour expliquer le contenu arabe du coran. La langue arabe ne sert qu'à leur faire apprendre par cœur les versets coraniques. Il arrive parfois que l'alphabet arabe soit aussi enseigné. La seule langue que ces Rifains connaissaient vraiment à leur arrivée est leur langue maternelle, le « berbère ». Cependant, certains maîtrisent bien – surtout sur le plan communicatif – l'« espagnol », langue de l'ancien colonisateur du Maroc du Nord.

Ceux qui ont eu une scolarisation primaire ou secondaire se débrouillent en arabe marocain (dialectes arabes de la rue, des médias, etc.). La maîtrise de cette langue dépend non seulement du degré de leur scolarisation, mais aussi de leurs interactions personnelles (surtout amicales) avec des arabophones, généralement dans les grandes villes du Rif, telles Al Hoceima et Nador.

Il n'est pas sans importance de noter que nombreux étudiants rifains, ayant suivi des études supérieures en « arabe standard » (arabe officiel), n'arrivent pas à s'exprimer convenablement en arabe marocain (phénomène de diglossie). Pour pouvoir mener une discussion avec leurs collègues ou amis arabophones, ils utilisent généralement un mélange de différents codes linguistiques, acquis selon leur compétence linguistique personnelle et employés selon la situation d'interaction. Ce brassage de codes se fait entre les langues suivantes : l'arabe standard, l'arabe marocain, le berbère, l'espagnol et le français. Un exemple à l'appui que l'on a relevé régulièrement dans leurs discours :

a camareru, aɛʃi-ni waḥ(i)da qawha nişf nişf!

« Garçon, donne-moi un café moitié moitié ! » (un café à moitié lait à moitié café).

Pour cet énoncé, où se voient associées diverses langues, le locuteur a emprunté la structure syntactico-sémantique de l'arabe marocain, *ɛʃi-ni waḥed qahwa neşş neşş*, alors que la composition morphologique provient de l'arabe standard. En dehors de l'emprunt espagnol *camareru* (garçon), le lexique est issu de l'arabe standard.

En tant que langues officielles de la Belgique, le français et le néerlandais (et l'allemand) prennent toutes les pratiques linguistiques des fonctions publiques pour leur compte. L'immigré berbère est amené à consentir, peu ou prou, à l'apprentissage d'au moins une de ces langues véhiculaires afin de s'insérer ou de s'intégrer dans la société belge.

II. D'autres pratiques linguistiques ont été repérées chez les enfants et les jeunes berbères de la première génération. Ceux-ci entrent, de façon directe ou indirecte, en contact avec plusieurs langues qu'ils activent ou réactivent, consciemment ou inconsciemment, selon les paramètres contextuels suivants :

1. la localisation géographique : la Flandre, la Wallonie ou Bruxelles ;
2. l'éducation familiale : éducation islamique ou laïque/éducation modérée ou sévère ;
3. l'instruction scolaire :
 - a. Type d'instruction :
 - officielle/formelle : école d'état - école catholique
 - . cours de religion catholique ;
 - . cours de religion islamique ;
 - . cours de moral.
 - non officielle/informelle :
 - . cours de religion islamique ;
 - . cours de langue arabe ;
 - . cours de langue berbère.
 - b. Niveau d'instruction :
 - primaire ;
 - secondaire (inférieur/supérieur) (professionnel/général) ;
 - supérieur.

Bien que l'on constate un progrès pour ce qui est du niveau scolaire de ces jeunes, l'intérêt pour des études universitaires reste limité. Les diplômes du secondaire technique ou professionnel l'emportent toujours encore. Une orientation mal adaptée et un manque de suivi de la part des institutions éducatives y sont sans doute aussi pour quelque chose.

En fonction de ces paramètres, l'enfant ou le jeune berbère de la première génération maîtrise à l'oral et/ou à l'écrit du moins une des langues répertoriées ci-dessous :

- le français, le néerlandais : langues officielles ;
- le berbère (rifain) : langue maternelle ;
- l'arabe marocain : variété de l'arabe, parlée par des marocains, berbérophones ou non, dans des communications amicales et administratives (sporadiques) ;
- l'arabe coranique : langue de la religion islamique ;
- l'anglais, l'allemand, l'espagnol : langues européennes apprises à l'école.

Intéressant est d'observer que l'acquisition de ces langues semble avoir un rapport avec l'imaginaire linguistique des locuteurs, c'est-à-dire la perception individuelle ou collective qu'ils ont des langues en usage, et les statuts et fonctions qu'ils leurs attribuent.

Au plan de la communication orale, c'est le berbère qui règne à la maison. Presque toutes les interactions familiales se font en berbère rifain, appelé aussi le « tarifit » :

- avec les parents, les enfants parlent toujours berbère ;
- entre frères et sœurs, le parler utilisé peut être une variété du rifain (parler homogène) autant qu'un mélange du rifain avec le néerlandais ou le français (parler hybride).

Le facteur principal qui distingue le groupe des enfants qui parlent plutôt le berbère entre eux de ceux qui préfèrent amalgamer ou faire alterner différents codes linguistiques est l'« éducation familiale ». C'est la raison pour laquelle l'emploi permanent du berbère en famille est considéré comme une priorité éducative. Elle est la seule garantie de la transmission, et donc du sauvegarde, de l'identité culturelle berbère.

b. Pratiques linguistiques des Berbères de la deuxième génération

Cette génération diverge de la première essentiellement par leur compétence linguistique des langues auxquelles ils ont accès.

Le néerlandais ou le français :

- On constate une amélioration générale de la maîtrise de ces deux langues officielles, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.
- L'emploi du néerlandais ou du français s'étend de plus en plus au contextes fonctionnels familiaux, d'habitude réservés à la langue maternelle, en l'occurrence le berbère.

Le berbère :

- Une légère régression de la maîtrise du rifain se fait sentir, surtout chez les jeunes grandis dans des régions à concentration faible des familles berbères ;
- La langue berbère se voit de plus en plus limitée à la communication strictement familiale (beaucoup moins entre amis).

L'arabe marocain :

- Les interactions orales faites dans cette variété de l'arabe sont relativement réduites dans cette génération. Le seul contact avec cette langue provient des conversations personnelles irrégulières avec des arabophones en Belgique (à l'école pendant le cours de religion islamique et entre amis) et des vacances sporadiques au Maroc.
- Cependant, le cas des Berbères bruxellois se présente un peu différemment. Car à Bruxelles, l'endroit où réside la plus grande communauté d'immigrés arabophones, les interactions verbales entre les jeunes berbérophones et les jeunes arabophones sont plus courantes et intenses qu'ailleurs. Cela aboutit souvent dans la création spontanée de parlars hybrides et linguistiquement donc très codés. Leur construction se fonde généralement sur des procédés linguistiques divers comme le phénomène de « code-switching » (alternance de codes), l'emprunt linguistique, le renouvellement lexical, etc. Savoir et vouloir s'exprimer dans un tel parler implique l'adhérence au groupe social d'où il émane et, par conséquent, l'identification à ses imaginaires. L'énoncé suivant illustre parfaitement ce phénomène sociolinguistique fort attesté chez les jeunes générations d'immigrés :

*Je lui avais dit ammu : ‘wa-**llah**, si tu te casses pas, tu vas voir qui est vraiment cool’.*

Au plan lexical, cet exemple a puisé dans quatre codes linguistiques différents : le français principalement, le berbère (*ammu* = « ainsi »), l’arabe marocain (*wa-**llah*** = « Par Dieu ») et l’anglais (*cool* = « chouette »). L’emploi du lexème *wa-**llah*** au lieu de *aḥq arrebbi* (« Par Dieu ») indiquerait un contact assez régulier avec l’arabe.

L’arabe coranique :

- La connaissance de cette langue à fonction religieuse est relativement limitée chez les locuteurs de la deuxième génération. Mais ils sont généralement au courant – même si c’est souvent de façon superficielle – des devoirs fondamentaux du musulman religieux.

Langues européennes (l’anglais, l’allemand et l’espagnol) :

- Sous l’influence du système scolaire belge multilingue, des médias aidant à la diffusion des sub-cultures « branchées », du phénomène de globalisation... la jeunesse berbère s’intéresse de plus en plus aux langues du monde avec l’anglais en tête.

c. Pratiques linguistiques des Berbères de la troisième génération

Cette génération se démarque de la précédente essentiellement par le fait que leur berbère se voit progressivement supplanté par les langues véhiculaires de la Belgique, le français et le néerlandais. Dans les familles où le berbère ne représente plus le pivot central des interactions communicatives, sa maîtrise se dégrade et son emploi devient réservé à des conversations sur des thèmes traitant des normes et valeurs culturelles ou religieuses.

Pour ce qui est de l’arabe marocain et de l’arabe coranique, leur usage se limite souvent à des fins de type emblématique (arabe coranique et marocain) ou ludique (arabe marocain). Elles sont intercalées ou intégrées dans des messages à structure formelle hétéroclite et à fonctions énonciatives variées.

2. Représentations linguistiques des Berbères en Belgique

a. Représentations linguistiques des Berbères de la première génération

Les Berbères rifains de la première génération (parents, enfants, étudiants étrangers) expriment généralement une appréciation élevée pour leur langue maternelle, le berbère. Elle est considérée comme une des composantes les plus importantes de leur identité culturelle. La mise en valeur (sentimentale et idéologique) du berbère, langue de la culture d'origine, ressort clairement des propos suivants :

d tmaziġt i d žžin zdud-nneġ

« C'est le berbère que nos ancêtres nous ont laissé. »

d tmaziġt i ġar-neġ d irs

« C'est le berbère que nous avons comme langue. »

d tmaziġt i ssufuġen awar

« Avec le berbère, la parole vaut réalité. »

Partant du critère de religiosité, deux types de Berbère peuvent être distingués ; le Berbère musulman et le Berbère laïque. Pour tout musulman croyant-pratiquant, l'arabe classique ou coranique jouit d'un statut valorisé : elle est la langue sacrée, la plus prestigieuse des langues. Ce sentiment d'adhésion totale à l'arabe est surtout présent dans des milieux très pratiquants, chez les parents aussi bien que chez les jeunes. En ce qui concerne ces derniers, il s'agit surtout des jeunes entre 18 et 30 ans, en recherche de leurs identités individuelles et collectives. L'exemple qui suit fait partie de leurs expressions stéréotypes :

taerabt, d ires n imsermen marra

« L'arabe, elle est la langue de tous les musulmans. »

Par cet énoncé, le locuteur exprime son appartenance à la communauté musulmane supranationale, la « Umma », préférant ainsi s'identifier, avant tout, aux valeurs musulmanes communes.

Une tendance opposante à l'exaltation de l'arabe est attestée chez les militants berbères (jeunes étudiants et intellectuels) qui profèrent parfois des propos d'aversion totale vis-à-vis de la culture arabo-musulmane. Les énoncés suivants ont portés témoignage :

C'est le berbère qui est notre culture. On a rien avoir avec l'arabe.

L'Afrique du Nord est aux Berbères. L'Arabie Saoudite, c'est pour les Arabes.

Het is niet omdat ik Berber ben, dat ik ook muslim ben.

« Ce n'est pas parce que je suis Berbère, que je suis aussi musulman. »

Cette réaction de rejet de la langue et de la culture arabes est compensée par la mise ou la remise en valeur de la langue et la culture berbères. Ces militants attirés par la « question berbère » – la ré-institution du berbère dans le rôle qui lui revient de droit – s'organisent dans des associations diverses ayant pour but principal la promotion et le sauvegarde du patrimoine d'origine.

Cependant, la tendance générale dans la première génération est celle d'une position intermédiaire et plus modérée. L'on essaie de garder son identité berbère (langue et culture) et ses particularités tout en étant membre de la communauté musulmane. La langue berbère et la langue arabe sont en rapport de complémentarité ; le prestige est partagé entre elles.

Les discours épilinguistiques des Berbères de cette génération dégagent une représentation positive des langues officielles que l'on peut déceler dans ces extraits :

d taflamant i d-ittawin aḡrum.

« C'est le flamand qui apporte du pain (à la maison). »

Met een goede kennis van het Nederlands of het Frans, en bij voorkeur van beide talen, heeft men meer kans op een beter beroep.

« Avec une bonne connaissance du néerlandais ou du français, et de préférence des deux, on a plus de chance d'obtenir un emploi meilleur. »

Ces propos valorisant divergent de ceux exprimés pour le berbère ou l'arabe par le fait qu'ils sont de type pragmatique renvoyant à des avantages sociaux bien précis. Cela n'a rien de surprenant, quand on sait que seul le néerlandais et le français permettent une promotion sociale en Belgique.

L'importance attribuée aux langues officielles est davantage significative dans le cas des enfants berbères (niveau scolaire primaire). La raison est probablement à chercher dans le processus de scolarisation ; c'est à l'école que s'établit le premier contact avec le monde de l'écrit, et ce par le biais du néerlandais ou du français.

b. Représentations linguistiques des Berbères de la deuxième génération

Le français et le néerlandais occupent ici la première place sur l'échelle d'appréciation. Il arrive que des jeunes Berbères, surtout à l'âge de la puberté, les sur-valorisent au détriment de leur langue maternelle, parfois à tel point qu'ils ont honte de parler en berbère devant des non berbérophones. Ce gène sous-entend une représentation stigmatisée de la langue maternelle, langue à position dominée par rapport aux langues officielles dominantes de l'état belge. Cette représentation est surtout attestée dans des régions à concentration faible de Berbères ou d'immigrés en général. Par contre, des comportements tout à fait opposés ont été repérés dans régions multiculturelles où la langue maternelle fait fonction de vecteur identitaire.

Comme chez les Berbères de la première génération, l'on retrouve aussi ici les jeunes qui adhèrent à l'idéologie arabo-musulmane, accordant une position privilégiée à l'arabe, et les jeunes militants berbères qui œuvrent pour la « cause berbère ».

c. Représentations linguistiques des Berbères de la troisième génération

Les représentations linguistiques de cette génération de Berbères sont fort similaires à celles de la deuxième génération, sauf que les langues officielles ont gagné ici davantage le terrain de la valorisation, et ce au dépens du berbère et de l'arabe considérés comme subsidiaires.

Références bibliographiques

- Bensalah N., *Familles turques et maghrébines aujourd'hui. Evolution dans les espaces d'origine et d'immigration*, Louvain-la neuve, Academica, 1994.
- Bundervoet F., *Vreemd in Vlaanderen*, Brussel, Koning Boudewijstichting, 1981.
- Cammaert M.-F., *Migranten en thuisblijvers : een confrontatie*, Leuven, Universitaire Pers Leuven, 1985.
- Cammaert M.-F., « De Nador à Bruxelles », *Tribune Immigrée*, 30/31, 1989 : 16-20.
- Cammaert M.-F., « Un marocain peut cacher un berbère » - *Echec à l'echec*, 80, 1991 : 6.
- De Poorter A., Des enfants marocains dans un quartier populaire de Bruxelles, *Service Social*, 6, 1982 : 284-295.
- Lafkioui M., « Les Berbères et leur langue : le cas des immigrés berbères en Belgique », *Attitudes, Représentations et Imaginaires en Afrique*, Paris, L'Harmattan/Langues'O, 1998 : 119-130.
- Lafkioui M., « Représentations linguistiques et identité des jeunes marocains en Belgique », *Proceedings of the 7th International Conference on Pragmatics* (Budapest, du 7 au 14 juillet 2000), 2000.
- Lafkioui M., « Constructing identities through and with oral discourse. The case of Moroccan youth in Belgium », *Writing Europe 2001 : Migrant Cartographies. Cultural Travellers and New Literatures* (Merolla D. & S. Ponzani), Harrosowitz, 2005.